



GROUPE DE TRAVAIL : SALLES DE DIFFUSION

CONCERTATION N° 3

Le 1^{er} février 2019 - De 10h à 12h30 au PRMA à St Paul

ORDRE DU JOUR :

- Validation du compte-rendu concertation N°2
- Approfondissement des propositions et suggestions

PRESENTS :

Sandrine Dupuy, Le Kabardock
Julien Vabois, Le Kabardock
Jean François Cadet, CDA

ANIMATEUR :

Emmanuelle Sindraye, PRMA

SYNTHESE :

Cathy Dumoux, PRMA

Absents excusés :

Alain Courbis, Lespas (sa contribution transmise par mail est intégrée au compte-rendu)
Giovanny Smith, le Kerveguen
Hadji Ali (Odilon), le Kerveguen

1/- Introduction

La concertation précédente a réuni peu de représentants de salles, en raison de plannings saturés à cette période, et le souhait de rencontres complémentaires est évoqué. La concertation en cours répondra à la demande d'un travail autour d'un thème plutôt qu'à travers des groupes de métiers, au cours de la plénière de restitution qui présentera les axes retenus.

D'éventuelles modifications de planning des concertations, ou d'ajout de rencontres paraissent irréalisables, en vue de la signature du Contrat à la fin du 1^{er} semestre 2019.

2/- Précisions et Validation CR 2

- Contours du groupe :

La pertinence du choix du groupe de travail, exclusivement constitué des lieux de diffusion majoritairement dédiés aux Musiques Actuelles, est interrogée. Il est suggéré d'inviter les autres salles à participer sous forme de commentaires en réponse au compte-rendu transmis par mail.

Précision : la transversalité est bien prévue dans la seconde phase de concertation.



- Tournées communes

L'idée de créer une plateforme numérique pour une mise en place commune des cessions, paraît gérable plus simplement via la création d'un document partageable.

- Clauses d'exclusivité

Il serait utile de définir précisément les clauses d'exclusivité, en prenant en compte de :

- la nécessité du nombre d'heures à assurer pour les artistes
- les possibilités de salles

L'organisation "juste" des tournées repose aussi sur la responsabilité des groupes.

- Surcoûts liés à l'import

En compléments des financements déjà existants, on déplore l'absence de financements appropriés aux tournées inter-régionales (Mascareignes). La création d'un fonds pour ces tournées régionales est souhaitée.

Les fonds européens sont peut-être également en mesure de répondre à cette demande.

Les relations instaurées directement par les artistes, en vue de résidences, tournées inter-régions, mériteraient davantage d'aide et d'appui.

Globalement, de nouveaux dispositifs sont souhaités pour favoriser ces échanges.

- Billetterie

Monticket, comme SoTicket donnent globalement satisfaction à leurs utilisateurs.

➔ **Coopération et mutualisation, problématiques retenues**

- Frais d'approche :

Les modalités de négociation d'un volume de billets auprès d'une compagnie restent à voir.

- Import :

La création d'une plateforme de cessions mutualisée ne correspond pas à la méthode de travail de certains lieux.

- Mutualisation du personnel :

La création d'un G.I.E. géré en intégralité depuis octobre 2018, avec la ville du Port, donne pleine satisfaction au Kabardock.

4/- Les dispositifs ou actions portées

- **Soutien à la création**

Le soutien à la création, en dehors des dispositifs existants, serait le bienvenu dans les salles (type Bekali). Il est constaté que la demande de structuration et de projet exigée au départ permet le succès des projets Bekali.

- **Tremplins**

La notion de tremplins s'entend comme scène découverte et non comme une organisation de concours.

Les tremplins permettent une diffusion facile de toutes les esthétiques, tout en offrant une scène aux nouveaux groupes émergents. Davantage d'informations et de transparence sur le fonctionnement des salles et une meilleure connaissance de leurs dispositifs existants seraient bénéfiques.

Une sensibilisation autour de ces questions pourrait être proposée dans ces lieux.



- **Soutien à la diffusion**

Le dispositif TéGé reste indispensable et doit être défendu.

La proposition d'un dispositif d'aide et d'accompagnement à destination des artistes réunionnais de la diaspora vivant hors département paraît peu souhaitable.

- **Entrepreneuriat**

Le modèle économique actuel est précaire, il devient impératif de réfléchir aux différents modèles existants, qui envisagent des ressources autres que les subventions.

Un modèle hybride est peut-être à penser.

Un espace de coworking, qui permettrait partage de compétences et stimulation, est à mettre en place.

- **Numérique**

L'utilisation d'une billetterie peï (en place et développée depuis 10 ans par l'association Les 3 Peaks - Manapany Festival) paraît intéressante à tester et mettre en avant.

➔ **Points divers**

Il est important que les artistes et techniciens bénéficient d'une rémunération pour les répétitions.

Il est signalé que l'étude des retombées économiques intéresserait aussi l'accord cadre.

L'approche des concertations par thématiques peut aussi être intéressante.

Fin de la concertation à 12h30, le 1^{er} février 2019, à St Paul

Robin a souhaité partager l'expérience musicale et le soutien des groupes émergents du Théâtre des Bambous :

L'organisation de la première édition de *La Clameur des Bambous* en 1990, a permis l'appropriation du lieu par le public, et son ouverture à la musique.

Le principe du tremplin, qui accueille 8 groupes pour interpréter chacun 3 morceaux, est utilisé comme une rampe de lancement, qui permet aux musiciens de tester leurs morceaux, sans ajouter l'effet concours.

La multiplication de ce type de scène a permis de basculer sur l'accueil de têtes d'affiches, et d'apporter un nouveau souffle pour *La Clameur* et l'existence d'une scène musicale. *La Nouvelle Clameur* propose désormais l'accueil professionnel du groupe programmé en première partie, et permet un échange convivial avec les artistes reconnus.

Dans le domaine musical, Les Bambous libres, festival chanson et musique d'humeur a remporté un grand succès (grâce aux têtes d'affiches) jusqu'en 2016, et Robin signale sa volonté de le reproduire 2 fois par an à partir de juin 2020.

La mutualisation d'émergents est souhaitable avec davantage de lieux.